



Arrondissement de
Pontarlier
Canton de Valdahon

Date de convocation :
30/04/2026

OBJET

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CCAS
AU SEIN DU CNAS**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 13
votants : 13

DECISION

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage :
15.05.2026

**Extrait du Registre
du Conseil d'Administration**

N° 26.16

Séance du 11.05.2026

Président de séance : Mme GUILLEUX, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme GUILLEUX, Mme FERNIOT, Mme PERRIGOT, Mme POURET, Mme BRACHOTTE, Mme CONRAUX, Mme CHEMENT-BELLAY, Mme CHEVIGNAC, Mme GIRARD, M. GROSJEAN, M. LAPOIRE, M. REGAZZONI, M. GUILLAUME.

Etaient absents : Mme LE HIR, Mme WALGRAEVENS

Invités : Mme LEROY

Secrétaire de séance : Mme FERNIOT

Procurations de vote :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant que le Comité National d'Action Sociale (CNAS), association régie par la loi du 1er juillet 1901, constitue un outil d'action sociale au bénéfice des agents des collectivités territoriales et des établissements publics ;

Considérant que le CCAS de Valdahon adhère au CNAS ;

Considérant qu'il convient de désigner les représentants du CCAS au sein des instances du CNAS ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration :

- **DÉSIGNE Madame Dominique GUILLEUX en qualité de déléguée élue représentant le CCAS de Valdahon au sein du CNAS ;**
- **DÉSIGNE Madame Céline LEROY en qualité de déléguée agent représentant le CCAS de Valdahon au sein du CNAS ;**
- **AUTORISE le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS

Sylvie LE HIR



Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le



ID : 025-262505787-20260511-2616-DE